



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 mars 2022

DÉLIBÉRATION N°2022-011

OBJET : Validation d'une liste d'ouvrages à mettre au pilon

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 16
Pouvoir(s) : 5
Absent(s) : 7

Le vingt-huit mars deux mille vingt-deux, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Gérard PORA à Christiane LEPEIRE, Claire DEZOUTTER à Isabelle CAMBIER, Nicolas PERROUD à Yannick BARBOTTE, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Bertrand POUSSIERRE à Christophe GUYOT

Le ou les membres absent(s) :

Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Nathalie PREUD'HOMME, Nicolas PERROUD, Aurore BAUGE, Aurélie HENault, Bertrand POUSSIERRE

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe THOMAS

Conformément au code général des collectivités territoriales, et notamment les articles qui régissent les modalités de désaffectation et d'aliénation des biens du patrimoine communal.

Considérant que la Bibliothèque de Saint Georges est confrontée à des cas de non restitution et des pertes de documents.

Considérant la liste des ouvrages non rendus depuis 2012 (Liste des prêts non rendus, jointe en annexe).

Considérant la liste des ouvrages déclarés perdus (Liste des ouvrages perdus, jointe en annexe).

Il est proposé au conseil de retirer du logiciel de gestion des collections les documents non rendus / perdus et de racheter les titres suivants qui présentent un intérêt particulier pour les lecteurs.

Titre	Auteur
T'choupi rentre à l'école	Thierry Courtin
T'choupi se dispute avec papa	Thierry Courtin
Max et Lili : Lili n'aime que les frites	Dominique de Saint Mars
Max et Lili (tome 81) : Max se trouve nul	Dominique de Saint Mars
Cet été-là	Olmi, Véronique
L'Elixir d'amour	Eric-Emmanuel Schmitt

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Christiane LEPEIRE

Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le 01/04/2022

ID : 089-218903466-20220328-2022_11-DE

